



Première adhésion Renouvellement (ou réadhésion après interruption)

Établissement

Adresse

Code postal Ville Pays

Téléphone

Courriel

Contact

Nom, Prénom

Fonction

Montant de l'adhésion : 260 €

La collectivité adhérente bénéficie :

- d'une voix lors de votes en assemblée générale ;
- de la gratuité pour deux représentant·e-s de la collectivité pour participer aux journées d'étude ;
- d'un tarif préférentiel pour deux représentant·e-s de la collectivité au congrès de l'ABF

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION

L'adhésion est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Règlement

Toute adhésion sans règlement sera rejetée.

L'adhésion permet d'accéder à l'annuaire des adhérent·e-s en ligne.

Les adhérent·e-s sont invité·e-s à signaler rapidement tout changement de coordonnées.

En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'ABF.

Je, soussigné·e déclare accepter les conditions générales d'adhésion.

Le formulaire d'adhésion et votre bon de commande sont à envoyer à : ABF - 31 rue de Chabrol - 75010 Paris

Règlement par virement (ou par chèque à l'ordre de l'ABF) à réception de notre facture

Signature

Date